**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 94 (1966)

**Heft:** 7-8

**Artikel:** Superstitions d'autrefois

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-234495

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## « Jeu du Feuillu » et « Histoire du Soldat » à Mézières

Le Théâtre du Jorat ouvrira ses portes en juin 1967 pour ses représentations du Jeu du Feuillu, de Jaques-Dalcroze, qui sera suivi de l'Histoire du Soldat, de C.-F. Ramuz. Les costumes seront signés de Raymond Fost, qui créa les costumes de la Fête des Vignerons de 1955. Quant à la mise en scène, elle a été confiée à M. Jean Meyer, de Paris, sociétaire de la Comédie-Française. M. Robert Mermoud sera le directeur musical du spectacle.

De belles et attachantes représentations en perspective et qui attireront la foule et les élites dans notre « Grange sublime ». Rms.

# A propos du « Chevrier de Veytaux »

Cette savoureuse et rustique chanson, publiée dans le dernier numéro du Conteur, a suscité de nombreux échos.

Tout d'abord M. Raymond Buxcel, à Lausanne, nous a adressé le recueil de chant de Ch.-C. Dénéréaz (1837-1896), professeur de musique et l'un des fondateurs du Conteur vaudois, qui contient la musique. Le regretté Oscar Pasche nous l'aurait certainement chantée à l'occasion! Mentionnons, en passant, que le chansonnier de Dénéréaz contient encore plusieurs jolies chansons patoises.

D'autre part, M. Oscar Morier, de Clarens, nous écrit ce qui suit :

Le Conteur romand de janvier contient les paroles de la Chanson du Chevrier de Veytaux. J'en possède la musique, que j'ai copiée en son temps. Une tante, décédée très âgée en 1928, qui habitait Veytaux,

se rappelait avoir vu le troupeau de chèvres de Veytaux, dont parle la chanson.

M. Henri Jaton, de Baugy/Clarens, un fidèle du Conteur, nous a, lui aussi, signalé le chansonnier de Ch. Dénéréaz.

Ainsi donc, grâce à notre modeste Conteur, bien des lecteurs ont eu l'occasion de revivre le passé pittoresque et de savourer l'idiome de nos ancêtres qui en est un des reflets. Ed. H.

Nous avons encore reçu ces mots aimables d'Henri Turel-Anex, de Huémoz :

« Je me souviens, alors que j'étais écolier, dans les années 1900-1905, avoir entendu chanter Le Tzèvrai dè Veytaux par deux jeunes garçons de chez nous qui avaient rapporté cette chanson de la région de Montreux, où ils allaient aux vendanges comme brantards.

» La mélodie est toujours restée gravée en ma mémoire et j'ai essayé de vous en écrire la musique. »

Bravo au compositeur!

## Superstitions d'autrefois

N'allez jamais vous faire couper les cheveux pendant la croissance de la lune, conseillaient les anciens. Car, en n'observant pas cette règle, vous verrez qu'ils recommenceront à croître beaucoup plus vite et il faudra aller plus souvent chez le coiffeur.



4. rue Saint-François, Lausanne